

A cause de l'importance, soit de sa population, soit des nombreux services publics concentrés dans ses murs, Lyon aurait été, jusqu'à une époque assez avancée du second siècle, dans un cas pareil. De même qu'aujourd'hui le préfet du Rhône et pour des motifs assez analogues, c'est le gouverneur de la Lyonnaise qui aurait été chargé de l'administration municipale de cette grande et splendide cité, destinée dans les larges vues de la politique d'Auguste à devenir la capitale de tout le nord de l'empire. Place de commerce la plus importante de la Gaule entière ; siège des assemblées nationales des trois provinces de la Gaule césarienne-, rendez-vous, à certaines époques de l'année, d'une affluence prodigieuse d'étrangers attirés par ses foires ou les fêtes de son célèbre Autel, de tous les points de l'univers romain, Lyon devait être et était, en effet, un foyer d'idées très-avancées. Aussi fut-il de toutes les villes de province en Occident la première à accueillir le christianisme : ce socialisme de l'antiquité, qui, persécuté aussi violemment qu'en pure perte par les empereurs *les* meilleurs et les plus soucieux du maintien de l'ordre social, et peut-être corroboré par ses persécutions même, devait en peu de temps subjuguier le monde.

Probablement, après l'exercice du duumvirat, la plus haute des magistratures municipales, notre personnage s'était vu offrir le patronage « de toutes les corporations » ainsi que s'exprime le texte, ce qui doit s'entendre de toutes les corporations légalement autorisées à tenir leurs réunions à Lyon, comme cela est dit explicitement sur d'autres inscriptions qui rappellent des patrons *omnium corporum Lugduni licite coeuntium*. C'étaient, indépendamment des Augustaux, les *negotiatores vinarii*, les *nautae Ararici et Rhodanici*, les dendrophores, *lesfabri*, les *tignarii*, les utriculaires, les *sagarii*, les *centonarii*, et peut-être quelques autres encore.